

This article was downloaded by: [University of Sherbrooke]

On: 06 August 2014, At: 10:30

Publisher: Routledge

Informa Ltd Registered in England and Wales Registered Number: 1072954 Registered office: Mortimer House, 37-41 Mortimer Street, London W1T 3JH, UK



Canadian Foreign Policy Journal

Publication details, including instructions for authors and subscription information:

<http://www.tandfonline.com/loi/rcfp20>

Autopsie de la politique étrangère de Stephen Harper: un examen préliminaire

David Morin^a & Stéphane Roussel^b

^a Université de Sherbrooke, École de politique appliquée, Sherbrooke, Québec, Canada

^b École nationale d'administration publique, Québec, Canada
Published online: 29 Jul 2014.

To cite this article: David Morin & Stéphane Roussel (2014) Autopsie de la politique étrangère de Stephen Harper: un examen préliminaire, Canadian Foreign Policy Journal, 20:1, 1-8, DOI: [10.1080/11926422.2014.912669](https://doi.org/10.1080/11926422.2014.912669)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/11926422.2014.912669>

PLEASE SCROLL DOWN FOR ARTICLE

Taylor & Francis makes every effort to ensure the accuracy of all the information (the "Content") contained in the publications on our platform. However, Taylor & Francis, our agents, and our licensors make no representations or warranties whatsoever as to the accuracy, completeness, or suitability for any purpose of the Content. Any opinions and views expressed in this publication are the opinions and views of the authors, and are not the views of or endorsed by Taylor & Francis. The accuracy of the Content should not be relied upon and should be independently verified with primary sources of information. Taylor and Francis shall not be liable for any losses, actions, claims, proceedings, demands, costs, expenses, damages, and other liabilities whatsoever or howsoever caused arising directly or indirectly in connection with, in relation to or arising out of the use of the Content.

This article may be used for research, teaching, and private study purposes. Any substantial or systematic reproduction, redistribution, reselling, loan, sub-licensing, systematic supply, or distribution in any form to anyone is expressly forbidden. Terms & Conditions of access and use can be found at <http://www.tandfonline.com/page/terms-and-conditions>

Autopsie de la politique étrangère de Stephen Harper: un examen préliminaire

David Morin* et Stéphane Roussel^{1**}

**Université de Sherbrooke, École de politique appliquée, Sherbrooke, Québec, Canada;*

***École nationale d'administration publique, Québec, Canada*

Mots-clés: Canada; politique étrangère; Parti conservateur; changement; continuité

« Un monde finit, un autre commence »? L'expression, empruntée au refrain d'un célèbre chanteur québécois,² traduit l'esprit de ceux qui tentent d'appréhender la politique étrangère du gouvernement conservateur depuis 2006. En effet, sept ans après l'élection de Stephen Harper, les observateurs ne s'entendent pas. Est-ce la fin d'une époque ou d'une certaine politique étrangère, et donc l'émergence d'une nouvelle conception de la place du Canada dans le monde? Les « années Harper » marquent-elles un changement d'orientation du Canada sur la scène internationale? Comment interpréter les choix de ce gouvernement en politique étrangère ?

A première vue, les indices d'un changement ne manquent pas. Stephen Harper lui-même, comme souvent en période d'alternance politique, a d'abord fait de la rupture le leitmotiv de sa conquête du pouvoir. Son gouvernement a également martelé l'argument d'« un monde qui change » pour justifier la nécessité de redéfinir la politique étrangère. Dans les faits, les preuves d'un virage sont convenues: clarté morale et appartenance au camp occidental; loyauté à l'égard du voisin américain; attachement à la royauté britannique; identité militaire du Canada et augmentation du budget de la Défense; soutien à l'industrie pétrolière; redéfinition de la politique environnementale; soutien indéfectible au gouvernement israélien; critique des institutions multilatérales, en particulier des Nations Unies. Il n'y a cependant pas consensus quant à la signification, à la portée et aux causes de ces changements.

Certains y voient une tentative de rompre avec une certaine idée du Canada et de lui substituer de nouvelles valeurs correspondant à l'idéologie au pouvoir à Ottawa et à un vent de changement au sein de la société. Plusieurs insistent plutôt sur les traces de continuité et suspectent un discours de façade guidé par une stratégie politique électoraliste. Dans un cas comme dans l'autre, nombreux sont ceux qui accusent le gouvernement conservateur de vouloir « tuer » et enterrer

*David Morin est professeur à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et directeur de recherche au Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ). Il enseigne et étudie les relations internationales du Canada et du Québec, ainsi que les questions de sécurité. Email: David.Morin4@usherbrooke.ca

**Stéphane Roussel est professeur à l'École nationale d'administration (ENAP) et directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ), École nationale d'Administration publique (ENAP), Montréal (Québec, Canada). Email: Stephane.Roussel@enap.ca

une certaine idée et image de la politique étrangère longtemps associée à l'internationalisme. À l'opposé, d'autres saluent ce qu'ils considèrent comme un juste retour à la tradition et au rôle du Canada sur la scène internationale, notamment sur le plan militaire. Si ces interprétations ne sont pas nécessairement contradictoires, elles témoignent de la difficulté d'une analyse globale de la politique étrangère du Canada, par définition multidimensionnelle et multi-causale au-delà du cas spécifique de l'ère Harper.

Cette confusion s'explique également par le fait que le gouvernement n'encourage ni la réflexion, ni la discussion publiques sur sa politique étrangère. Même s'il a formulé certains énoncés dans des domaines fonctionnels (défense, Arctique, commerce), il n'a jamais articulé sa vision d'ensemble des relations internationales, notamment sous la forme d'un livre blanc, contrairement à la plupart des principaux gouvernements qui l'ont précédé. En fait, cette absence de vision claire (ou clairement exprimée) semble s'être progressivement érigée en marque de fabrique. L'accès limité à l'information, le peu de liberté de parole des fonctionnaires et les ressources pour la recherche, réduites et réalignées sur les politiques officielles, compliquent également le travail des chercheurs. Sur ce plan, la suppression du Forum sur la Sécurité et la Défense (FSD) du ministère de la Défense nationale, qui depuis 1965 appuyait la recherche dans certaines universités, est emblématique. La politique étrangère des conservateurs s'est ainsi longtemps apparentée à une carte muette sur laquelle l'observateur a ajouté des noms et des coordonnées au gré des discours et des politiques énoncés par le gouvernement.

Dans ce contexte, la nécessité de procéder à « l'autopsie », à savoir l'examen minutieux, de la politique étrangère du gouvernement Harper apparaît pertinente. Mais si crime il y a eu, comme le soutiennent plusieurs, une enquête sérieuse s'impose. L'objectif de ce numéro est donc double. Il s'agit, d'une part, d'établir les faits, c'est-à-dire de procéder à l'analyse des actions du gouvernement Harper et de les interpréter à la lumière de la problématique de la rupture et de la continuité. Il convient, d'autre part, d'en identifier les causes et le sens afin de comprendre les mobiles et les logiques de ce gouvernement. Finalement, comme aucune enquête n'échappe à une reconstitution de la scène, nous reviendrons brièvement sur la méthode du gouvernement Harper en matière d'élaboration de la politique étrangère.

(R)établir les faits : la politique étrangère de Stephen Harper entre ruptures et continuités

Assiste-t-on, depuis 2006, à un changement substantiel et à une rupture sur des éléments essentiels de la politique étrangère? Ou, au contraire, ce changement de cap n'est-il qu'apparent et la direction marquée par la continuité? La réponse ne peut être définitive dans la mesure où la perception du changement ou de la continuité est bien souvent affaire de distance temporelle. Ce numéro confirme que cette réponse n'est pas non plus univoque et varie en fonction de l'objet étudié. Nous relèverons ici cinq empreintes du gouvernement conservateur qui méritent une attention particulière et illustrent la nécessité d'une analyse nuancée.

Premièrement, parmi les arguments souvent employés pour qualifier l'approche du gouvernement conservateur, celui de la « militarisation » de la politique canadienne revient couramment. La promotion de la « nation guerrière », de l'histoire et de l'identité militaires du Canada (commémorations de la guerre de 1812 et de la bataille de Vimy, « royalisation » des Forces canadiennes, révision du *guide d'accueil pour les immigrants*) romprait avec l'approche plus discrète des gouvernements précédents. À cet égard, **Dorion Soulié et Roussel** rappellent que la position de Stephen Harper, alors chef de l'opposition officielle, durant la crise irakienne de 2003, constituait un baptême du feu. En l'occurrence, le « oui » du futur Premier ministre démontre l'existence d'une rupture entre la vision des conservateurs et celle des libéraux sur la manière d'aborder les questions stratégiques. Outre l'alignement sur Washington, le gouvernement conservateur paraît enclin à accorder à l'usage de la force et à la défense une place plus

importante en tant qu'instrument de sa politique étrangère. Sur la base d'une analyse comparée de la gestion des guerres en Libye et au Kosovo par les gouvernements Harper et Chrétien, **Massie et Brizic** font ressortir suffisamment d'éléments de rupture pour étayer l'hypothèse de l'émergence d'une contre-culture stratégique néoconservatrice. Cependant, cette rupture demeure confinée aux plans de l'alignement diplomatique et de la justification rhétorique. En termes d'usage de la force militaire, les gouvernements Chrétien et Harper exprimèrent une prudence similaire, marquée par une volonté de s'en remettre au consensus transatlantique. Quant au regain d'intérêt pour la Défense, certains rappelleront qu'il constituait déjà une priorité du gouvernement Martin, responsable également du renforcement et du redéploiement des troupes canadiennes en 2005. D'autres souligneront que le réinvestissement conservateur en défense connaît un sérieux ralentissement depuis 2011, y compris lorsque cela concerne les vétérans. Ainsi, hormis la rhétorique, la portée réelle de la rupture conservatrice en défense ne fait pas consensus.

Deuxièmement, la politique étrangère des conservateurs serait avant tout préoccupée par le commerce, comme en attestent la multiplication des accords bilatéraux, en Amérique latine et ailleurs, et le développement de nouveaux marchés. C'est ainsi que le plan d'action fédéral sur le commerce mondial de 2013 a consacré le concept de « diplomatie économique ». Si l'économie représente une priorité pour tout gouvernement, **Mathieu Arès** démontre combien l'essor de l'industrie pétrolière constitue le socle du projet conservateur de superpuissance énergétique et de sa politique commerciale. La capacité de transport apparaît dans ce contexte comme stratégique, ce qui explique notamment l'intense « diplomatie de pipe-lines » du gouvernement Harper vis-à-vis des États-Unis et de certaines provinces canadiennes. Comme en atteste l'affaire Nexen, la rupture et les grands principes du gouvernement conservateur à l'égard de la Chine ont finalement été sacrifiés sur l'autel des intérêts économiques pour revenir à une politique assez conforme à celle préconisée par le gouvernement Chrétien.

Troisièmement, cette politique commerciale fragilise certains fondements de l'action et de l'image du Canada en tant que « bon citoyen du monde ». Le premier secteur est celui de l'aide canadienne au développement, dont l'intégration de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au sein du ministère des Affaires étrangères, témoigne de son assujettissement à une lecture stricte et singulière des intérêts nationaux du Canada. **Audet et Navarro-Florès** notent que ce virage de l'aide canadienne s'appuie sur une triple logique : une logique économique (privatisation, exportation, rôle du secteur privé); un discours sur l'efficacité (gestion serrée des dépenses publiques, rétrécissement de la taille de l'État, amélioration des résultats) dont le lien avec la logique précédente n'a jamais fait ses preuves, et une logique idéologique qui « ne dit pas son nom », en particulier avec une professionnalisation de l'aide canadienne et un réalignement par rapport à la question israélo-palestinienne. Le second secteur est celui de l'environnement, qui cohabite difficilement avec la stratégie énergétique du gouvernement, en particulier l'exploitation des sables bitumineux. Comme le montre **Annie Chaloux**, la politique climatique du Canada a fait l'objet d'une transformation importante sous le gouvernement Harper tant sur le plan des valeurs et principes défendus que sur les actions et les politiques publiques associées. Non content d'enterrer les promesses non tenues de ses prédécesseurs, le gouvernement conservateur aurait décidé de jouer au « cowboy climatique » et de saborder les négociations internationales, en se retirant du protocole de Kyoto et de la convention des Nations unies sur la désertification.

Quatrièmement, le gouvernement semble plus critique des institutions internationales, en particulier des Nations Unies, et préférer un multilatéralisme « à la carte ». Au-delà de l'échec historique du Canada pour obtenir un siège au Conseil de sécurité en 2010, plusieurs pointent l'isolement progressif du Canada dans le monde. De même, la discrétion affichée par la présidence canadienne au Conseil de l'Arctique pourrait être le reflet de cette méfiance. Les justifications d'une telle approche s'appuient, par ailleurs, ouvertement sur un discours empreint de

certitude morale, qui prétend distinguer le bon du mauvais et puise à un ensemble de valeurs conservatrices (loi et ordre, tradition, religion) différent de celui qui inspirait les gouvernements libéraux. Cette évolution se traduit également dans la politique conservatrice en matière de droits humains. Son appui inconditionnel et complaisant au gouvernement israélien contraste, de ce point de vue, avec sa diplomatie inflexible à l'endroit de l'Iran. **Binette et De Courval** montrent combien la position rigide du Canada sur le conflit israélo-palestinien l'a conduit à s'isoler de son groupe régional à chaque vote sur la question au sein du Conseil des droits l'homme. Si cela constitue une rupture dans la position traditionnelle du Canada, les auteurs notent toutefois que le virage s'annonçait déjà sous le gouvernement Martin.

Le gouvernement Harper semble surtout prendre soin de rejeter les symboles associés à « l'internationalisme libéral ». Il chercherait avant tout à éradiquer les traces de la politique prônée par Lloyd Axworthy, notamment la place de la diplomatie publique et l'agenda de sécurité humaine, de même que le nom de Pearson soigneusement évacué du discours (et accessoirement des cartes d'affaires du ministre Baird). D'autres estiment que le gouvernement Harper n'a pas abandonné les fondements de l'internationalisme, mais plutôt qu'il l'aborde dans une logique plus proche du réalisme, où l'intérêt national et la souveraineté occupent une place centrale – un point de vue partagé par **Marc-André Anzueto** qui étudie l'évolution de l'internationalisme au sein de la politique étrangère canadienne en Amérique latine. La priorité accordée à ce continent par le Premier ministre Harper perpétuerait une tendance initiée depuis Trudeau et consolidée sous Mulroney, donnant un « sentiment de déjà-vu » et l'impression que le Canada est perpétuellement au stade de la redécouverte des Amériques. Les objectifs de la stratégie des Amériques restent pour une large part enracinés dans la rhétorique internationaliste, d'abord orientée sur l'intérêt national du Canada défini en termes de souveraineté et d'indépendance, de sécurité nationale et de croissance économique dans la région.

Cinquièmement, avec son « fédéralisme d'ouverture », Stephen Harper surprenait nombre d'observateurs en annonçant son intention de renouveler le fédéralisme canadien et de respecter davantage les compétences constitutionnelles des provinces. En 2006, le gouvernement conservateur reconnaissait la « nation québécoise dans un Canada uni » et lui octroyait un statut dans la délégation canadienne à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Toutefois, comme le note **Stéphane Paquin**, si la présence des provinces dans les négociations commerciales avec l'Europe représente une étape historique, elle ne constitue pas un changement radical imputable au gouvernement conservateur, mais plutôt une conséquence logique de l'évolution des négociations internationales. Cette « ouverture » n'a du reste pas eu d'effet d'entraînement dans d'autres négociations commerciales menées par le Canada, ni dans d'autres secteurs plus litigieux comme l'environnement.

Concernant le Québec, au contraire, le ton des conservateurs semble même s'être durci, laissant transparaître une conception enracinée dans l'Ouest, selon laquelle il était temps de mettre fin à l'influence jugée excessive et néfaste du Québec sur la politique étrangère. Qu'il s'agisse du patriotisme militaire, de la « royalisation » de la politique canadienne – symbolisée par le remplacement des tableaux du peintre québécois Alfred Pellan par le portrait de la Reine au ministère des Affaires étrangères et le rétablissement de la dénomination « royale » pour la marine et l'aviation militaires – ou de la position vis-à-vis des États-Unis, le gouvernement Harper n'a pas hésité à rompre avec l'approche des gouvernements précédents. À l'extérieur, cette normalisation – que d'aucuns interpréteront comme une marginalisation – se manifesterait même au cœur de la relation triangulaire Ottawa-Québec-Paris. Selon **Jérémie Cornut**, Stephen Harper, plus francophile que l'on s'y serait attendu, entretient de bonnes relations avec les présidents Sarkozy et Hollande, trouvant notamment dans la France une alliée pour sa « diplomatie robuste », particulièrement en Afghanistan et en Libye. Il poursuivrait ainsi une normalisation franco-canadienne en germe depuis les années 1970 et l'abandon progressif par les présidents français du

volontarisme gaulliste. Si l'on ne peut soupçonner le premier ministre Harper d'œuvrer consciemment à l'encontre de l'unité nationale, il n'en reste pas moins que la domination de l'Ouest canadien à Ottawa constitue un point de rupture important en politique étrangère et redéfinit les termes du débat entourant la question nationale. On peut s'interroger sur l'influence effective du Québec dans le « monde qui commence », tant le fossé semble parfois un gouffre entre les valeurs québécoises dominantes et celles pronées par le gouvernement Harper.

L'établissement des faits montre que le débat sur les éléments de rupture ou de continuité en politique étrangère oppose des points de vue nuancés. L'examen des faits se complique davantage lorsqu'il s'agit d'expliquer les actions du gouvernement conservateur en politique étrangère.

Déterminer le(s) mobile(s): les « mondes » de Stephen Harper

Changement ou non, qu'est-ce qui motive l'attitude du gouvernement canadien sur la scène internationale? Faut-il chercher les éléments d'explication du côté de la personnalité des dirigeants, de l'idéologie du parti au pouvoir, de l'identité du pays telle qu'elle est perçue par ceux qui gouvernent, des intérêts nationaux, des influences de la société canadienne ou encore des pressions du système international? La politique étrangère étant multi-causale, elle renvoie à plusieurs niveaux d'analyse que reflète bien la diversité des approches dans ce numéro. Si la plupart des auteurs se rejoignent sur la thèse générale de l'émergence d'une nouvelle vision – conservatrice – de la politique étrangère, tous offrent des réponses particulières à ces questions.

Le Premier ministre ayant un rôle prépondérant en politique étrangère, ses préférences sont susceptibles de peser lourd dans les orientations du gouvernement. À son arrivée au pouvoir, Stephen Harper ne semblait cultiver qu'un intérêt limité pour les affaires internationales. Il a du reste admis qu'il sous-estimait la place centrale de la politique internationale dans son agenda quotidien. Quoiqu'il en soit, la question se pose des traits de la personnalité du Premier ministre qui peuvent avoir un impact sur ses choix. Sa vision conservatrice imprègne en partie sa lecture de l'environnement international, notamment en ce qui concerne la clarté morale, la nature des menaces ou l'usage de la force. Son histoire familiale et son intérêt pour l'histoire expliqueraient en partie l'importance qu'il accorde aux commémorations militaires. On pourrait aussi attribuer aux idées personnelles des conseillers du Premier ministre, tels Ray Novak ou Roy Rempel, certains gestes comme la « royalisation » des forces aériennes et navales du Canada. Toutefois, la preuve de la pensée individuelle est paradoxalement souvent difficile à établir, comme en témoigne le débat entourant les auteurs ayant influencé la pensée politique de Stephen Harper ou le poids supposé de l'École de Calgary.

La lecture que ces individus font du monde est également imprégnée de la culture politique du parti et de l'électorat qu'ils représentent. Dans son discours de victoire en 2006, Stephen Harper déclarait: « *To the people of the West, let me say one thing and let me be clear: the West is now in* ». De ce point de vue, la vision de la politique étrangère en provenance de l'Ouest et en particulier du terreau conservateur albertain, où le gouvernement Harper puise sa sève nourricière, constitue un niveau d'analyse fort pertinent. Si certains auteurs se réfèrent à cette vision de l'Ouest canadien, nous renvoyons le lecteur à des travaux publiés ailleurs.

En soutien au pouvoir politique, et parce que la politique étrangère ne peut se construire en vase clos, se trouvent les bureaucraties dont l'influence est à géométrie variable. Plusieurs ont souligné la méfiance du gouvernement conservateur à l'égard de la fonction publique et sa propension à la museler. Quelques-uns argueront, à l'inverse, que certaines organisations ont vu leur poids croître dans l'élaboration des politiques. Plusieurs considèrent que la Défense nationale joue depuis une dizaine d'années un rôle prépondérant à Ottawa, notamment dans le cadre de l'action du Canada en Afghanistan ou en Arctique. D'autres s'en tiennent à des conclusions prudentes sur la capacité des militaires à imposer leur ordre du jour, en particulier depuis la

politisation de l'affaire des F-35 qui vaut à ce ministère une surveillance étroite – pour ne pas dire une tutelle – quant au processus d'acquisition militaire. Certaines autres bureaucraties, telles que le Bureau du Conseil privé, où les nominations et les budgets sont allés bon train depuis 2006, le ministère des Finances, Commerce international et certaines agences de renseignement semblent en bonne position au sein du Cabinet conservateur. Leur poids réel sur les décisions reste toutefois difficile à déterminer.

Comme tout gouvernement, l'intérêt immuable de Stephen Harper réside dans sa survie politique et celle de son parti. Sa politique étrangère serait ainsi mise au service d'un but de politique intérieure, soit d'asseoir le Parti conservateur en tant que formation politique dominante au Canada. La discussion a été nourrie par le Premier ministre lui-même qui, dans une entrevue accordée en 2008, déclarait vouloir faire du Parti conservateur le « parti de gouvernement naturel ». Ce faisant, la politique étrangère conservatrice aurait laissé de côté ses principes idéologiques pour se concentrer à une tâche plus pragmatique et électoraliste. Dès lors, il apparaît logique de se tourner vers la base électorale du gouvernement Harper pour y voir certains mobiles de son action en politique étrangère. Si de nombreuses organisations de la société civile ou groupes d'intérêts, celles des droits humains ou de défense de l'environnement, ont connu les foudres du gouvernement conservateur, toutes ne semblent pas logées à la même enseigne. Le secteur économique, en particulier l'industrie extractive, est ainsi surreprésenté, dans les rencontres au sein des ministères, le lobby du pétrole ayant rencontré les responsables et élus fédéraux bien plus souvent que les organisations non gouvernementales (ONG) environnementales entre 2008 et 2012, jusque dans les officines des services de renseignement, comme l'ont révélé les médias. L'influence de certains groupes religieux ou de défense des armes que l'on pensait confinés à la scène intérieure semble également s'être exportée à l'étranger. L'augmentation exponentielle des contrats accordés par l'ACDI aux ONG confessionnelles, la création du bureau de la liberté de religion, ou l'appui sélectif aux programmes d'aide à la santé maternelle pointent dans cette direction, tout comme les réticences du Canada à signer le traité des Nations unies sur le commerce des armes.

Le poids des communautés culturelles semble également croissant. Le *French Kiss* entre Stephen Harper et le Québec ayant tourné court, le Parti conservateur tenterait d'élargir sa base électorale en courtisant certaines communautés culturelles. Les conservateurs auraient, avant les autres, pris la mesure de l'évolution démographique au Canada, et adapté leur stratégie et leur discours en conséquence. Le gouvernement Harper projeterait sur la scène internationale certains principes et valeurs – emplois, loi et ordre, tradition, famille – qui résonnent auprès de ses électeurs, dont ceux des communautés culturelles. L'indignation sélective du gouvernement Harper en matière de droits humains ne serait pas uniquement due au hasard. Stephen Harper a refusé de se rendre au Sri Lanka pour le sommet du Commonwealth à la grande satisfaction de la communauté tamoule canadienne. L'activisme du gouvernement conservateur en Ukraine, qui s'est traduit pas la présence pour le moins surprenante du ministre Baird, écharpe au cou, aux côtés des manifestants pro-européens à Kiev, n'est pas non plus pour déplaire à l'importante communauté d'origine ukrainienne du Canada. Le facteur diasporique doit toutefois être utilisé avec précaution, d'une part parce que les communautés ne sont pas homogènes et d'autre part, parce qu'il ne se réduit pas à des calculs arithmétiques. D'aucuns s'empressent de voir dans l'appui du Canada au gouvernement israélien une entreprise de séduction à l'égard de la communauté juive, réputée plus proche du Parti libéral. Mais si l'appui à Israël pourrait avoir permis un certain rééquilibrage électoral en faveur des conservateurs dans plusieurs circonscriptions, l'avantage n'est pas aussi net qu'il n'y paraît à l'échelle du pays.

Au plan identitaire, un débat croissant porte sur l'émergence du néo-continentalisme comme idée dominante en politique étrangère. Plusieurs auteurs de ce numéro recourent à la typologie de Massie et Roussel qui identifient les critères de cette identité naissante : rejet de l'image de

puissance moyenne au profit de celle de puissance prépondérante ou superpuissance énergétique ; attitude pessimiste à l'égard de la nature humaine favorisant une vision manichéenne du monde ; promotion de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit ; perception de la force comme outil légitime de l'ordre international et de la *pax americana* ; soutien et allégeance explicites envers les États-Unis dont les initiatives militaires sont garantes de l'ordre mondial. Si ce numéro contribue à valider certaines de ces hypothèses, ce cadre idéal demeure imparfait. D'une part parce que certaines d'entre elles, comme le rapprochement avec l'allié indéfectible américain, ne sont pas nouvelles et ne sont pas imputables aux seuls conservateurs. D'autre part, parce que le conservatisme au pouvoir dévoile d'autres critères, comme sa diplomatie économique bien au-delà de l'Amérique du nord qui impose de reconsidérer l'utilisation même de la notion de continentalisme.

Le dernier niveau d'analyse renvoie à la structure du système international et concerne les contraintes extérieures pesant sur la politique étrangère. En l'occurrence, certains changements au plan mondial ont obligé le gouvernement conservateur à s'adapter et à réorienter certaines politiques aux dépens de leur idéologie. Par exemple, les conséquences de la crise économique de 2008 sur la relation commerciale entre les États-Unis et le Canada ont eu un impact sur la politique du gouvernement Harper. Ce dernier n'a eu d'autres choix que de redéfinir certaines orientations, dont la quête accélérée de nouveaux marchés (incluant la Chine) dans sa stratégie énergétique n'est qu'un aspect. Dans un autre ordre d'idées, le contexte sécuritaire post-11 septembre et les effets polarisants de la lutte au terrorisme ont alimenté, ou à tout le moins servi de caisse de résonance au discours manichéen, celui des conservateurs en particulier, sur le nouveau désordre mondial et ses relents de « choc des civilisations ». Ils ont, de ce point de vue, permis de légitimer le recours à une diplomatie robuste dans plusieurs contextes de crise.

Reconstituer la scène: la méthode Harper et le processus d'élaboration de la politique étrangère

Une dernière empreinte a acquis au cours des sept dernières années le statut de preuve irréfutable. Il s'agit du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique étrangère. Si les objectifs demeurent pour l'essentiel une question de points de vue et peuvent être discutés, encore faut-il que l'espace de dialogue existe. Certes, la *démocratisation* de la politique étrangère constitue un débat récurrent dans lequel s'engouffre chaque parti d'opposition pour mieux l'oublier sitôt au pouvoir. Force est toutefois de constater que le gouvernement Harper n'a lui non plus pas tenu toutes ses promesses à ce chapitre.

En premier lieu, son cabinet s'efforce de limiter les interactions avec la société canadienne lorsqu'il s'agit de communiquer ou de débattre de ses choix. On aurait pu penser que cette approche centralisatrice s'expliquait par son statut de gouvernement minoritaire et son souci de contrôler le message. Les dernières années ont confirmé qu'il s'agissait d'une ligne de parti, ce manque d'ouverture se muant progressivement en déficit de transparence et de reddition de compte. Les mises en garde répétées du Vérificateur général sur le budget, la gestion du dossier des F-35 relevée par le Directeur parlementaire du budget, l'augmentation discrète du financement des ONG confessionnelles ou la déresponsabilisation politique dans les affaires liées au renseignement sont quelques exemples frappants. La collecte de données ou d'informations, retenues voire détruites dans certains cas, est devenue une véritable gageure au point que le Commissaire à l'accès à l'information s'en inquiétait ouvertement dans son rapport de 2013. L'affaire Colvin, la grève des fonctionnaires du Service extérieur et les manifestations des scientifiques du gouvernement sont le signe que quelque chose a changé dans la relation entre ce gouvernement et une partie de sa fonction publique.

Quant au rôle du Parlement que Stephen Harper promettait de renforcer en politique étrangère, à l'exception notable des deux votes pour la prolongation de la mission canadienne en Afghanistan, il ne s'est pas accru. Au contraire, le statut de gouvernement minoritaire ne l'a pas empêché de passer outre la représentation nationale, qu'il s'agisse du conflit au Liban en 2006, de la prorogation répétée des travaux à la Chambre des communes, notamment dans le contexte de la torture de prisonniers en Afghanistan, ou lors du retrait du Protocole de Kyoto. En définitive, la crainte d'être battus en Chambre ne semble contraindre les gouvernements que lorsqu'ils estiment que les partis d'opposition sont effectivement prêts à se présenter devant l'électorat et que le jeu en vaut la chandelle, ce qui est rarement le cas en politique étrangère.

Quelles que soient les causes révélées par l'autopsie – personnelles, idéologiques, électoralistes et/ou systémiques – les promesses de Stephen Harper d'un monde nouveau se sont heurtées aux limites et contraintes matérielles et idéelles qui structurent la société canadienne et sa relation au reste du monde. Les fissures observées dans la politique étrangère durant les « années Harper » ne sont pas synonymes de rupture consommée. Il n'en reste pas moins que les coups portés par le gouvernement conservateur, sur le fond comme sur la forme, ont érodé la conception jusque là dominante de l'identité nationale et internationale du Canada. À l'image de la tectonique des plaques, les choses ont bougé sous la surface et ne reviendront sans doute jamais à leur position d'origine. Le bilan conservateur en politique étrangère ayant vocation à être discuté en 2015, la sagesse voudrait dès lors que, plutôt que de s'évertuer à reconstruire le passé, l'on s'affaire d'ores et déjà à bâtir le futur.

Notes

1. Les auteurs tiennent à remercier les auteurs du numéro ainsi que Frédéric Boily, professeur à l'Université de l'Alberta, et Stéphanie Von Hlatky, professeure à Queens, pour leurs commentaires sur une première version de cette introduction, les évaluateurs anonymes de la revue et le Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ).
2. « Tu peux ravalier ta romance » de Gilles Vigneault.